

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 04 juillet 2020 à 17 heures à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire

Présents : DUGENEST Jean-Claude, PENOT Dominique, ABIAN Vincent, AUZANNE Didier, CHAMBELLANT Nicolas, CHEVALLIER Bruno, COLAS Chantal, CZAPNIK Marc, LAVERDANT Jean-Louis, PINET Franck, TALABAZA Christian

M TALABAZA Christian a été désigné secrétaire de séance

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Demande de subventions 2020

Le maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des différentes associations pour l'année 2020. Les membres du bureau des associations présents au conseil municipal ne participent pas au vote

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, alloue les subventions suivantes :

| <u>ASSOCIATIONS</u> | <u>MONTANT SUBVENTION</u> | <u>NOMBRE DE VOIX POUR</u> |
|--|----------------------------------|-----------------------------------|
| ACCA | 150.00 € | 11/11 |
| UNRPA | 325.00 € | 10/11 |
| FNACA | 160.00 € | 11/11 |
| Creuse In Vision | 300.00 € | 11/11 |
| Gymnastique Fresselinoise | 150.00 € | 11/11 |
| Comité des fêtes et d'animation | 1 500.00 € | 7/11 |
| Coopérative scolaire Fresselines | 150.00 € | 11/11 |
| Coopérative scolaire Maison Feyne | 50.00 € | 11/11 |
| Le jardinier de son bonheur | 25.00 € | 11/11 |
| Jeunes agriculteurs | 25.00 € | 11/11 |
| Lire en Creuse | 25.00 € | 11/11 |
| Coopérative Scolaire de Villard | 125.00 € | 11/11 |
| Boules fresselinoises | 150.00 € | 11/11 |
| Amis des Peintres de Crozant Gargillesse | 80.00 € | 10/11 |
| Les amis de Maurice Rollinat | 40.00 € | 11/11 |
| APE Maison-Feyne Villard Fresselines | 160.00 € | 11/11 |
| Divers (sur délibérations) | 6 585.00 € | 11/11 |

Les crédits seront pris sur la somme réservée en « Divers sur délibération » de l'article 6574 du budget communal

Décision modificative :

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité d'apporter quelques modifications dans les sommes inscrites au budget (virement de crédit) afin de passer les écritures comptables afférents à la gratuité des loyers commerce votée lors du dernier conseil municipal tel qu'indiqué ci-dessous :

Augmentation de crédits

| Intitulé | Compte | Montant |
|------------------------------------|---------------|----------------|
| Autres subventions exceptionnelles | 6748 | + 3 000.00 € |
| Combustibles | 60621 | - 3 000.00 € |

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité les propositions de modification des sommes inscrites au budget proposées par le maire comme indiqué ci-dessus

Désignation des commissaires dans le cadre de la CCID :

Proposition de titulaires et de suppléants pour la commission communale des impôts directs : le Maire informe le conseil municipal des personnes de la commune et hors commune qui seront proposées aux services des impôts pour la constitution de la commission communale des impôts directs. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité la liste proposée

DGFIP : Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales :

Monsieur le maire donne lecture de la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales émanant de la DGFIP, l'informant que suite à la publication du décret N° 2018-689 du 01/08/2018, les collectivités sont dans l'obligation, depuis le 01 juillet 2020, de mettre à disposition des usagers des services de paiement en ligne gratuit. Le service « PayFiP », proposé par la DGFIP permet le paiement par carte bleu sur internet de l'ensemble des produits locaux encaissés par les collectivités (titres et rôles)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Autorise le maire à signer la convention ainsi que toute pièce nécessaire à la mise en place d'un service de paiement en ligne via l'application « PayFiP » de la DGFIP.
- Charge le maire de la diffusion de la présente décision.

Rapports des différentes commissions :

Commission sociale : La commission travaille sur l'élaboration d'un livret regroupant toutes les aides auxquelles tous les administrés peuvent prétendre. Ce livret informera également la population de la fonction exacte de la commission. Mme SANNA Corinne offre un ordinateur portable afin de pouvoir aider la population dans toutes les démarches.

Commission communication : la commission a élaboré le dernier bulletin municipal. Celui-ci perdurera sous une formule légèrement modifiée et correspondant aux quatre saisons. La commission travaille également sur la création du site internet plusieurs solutions sont à l'étude. Suite à l'épidémie de COVID il est fort probable que le Petit Fresselinois « rétrospective 2020 » ne paraîtra pas.

Commission signalisation : La commission présente un devis pour les inscriptions à la boulangerie et la boucherie ainsi que la modification du panneau directionnel sur la place de l'église. Il sera réalisé courant de l'hiver la rénovation du panneau d'affichage rue Maurice Rollinat. La commission continue de réfléchir à la signalétique au square.

Commission bâtiments : Les élus ont fait le tour de tous les bâtiments et fait un état des lieux. Sont retenus en priorité les travaux de toiture de la mairie, l'agrandissement des ateliers communaux, la suppression du terrain de tennis afin de le remplacer par une aire de jeux et une aire de vidange pour les camping-cars. Il est envisagé également dans les meilleurs délais la rénovation de la Chapelle des Forges. Tous ces dossiers font l'objet de dépôt de demande de subventions, lors des prochains conseils municipaux les décisions seront actées au fur et à mesure.

Commission Voirie : Nicolas Chambellant présente un devis global d'EVOLIS 23 suite à l'état des lieux qui a été réalisé avec le chef des travaux d'EVOLIS 23. Celui-ci sera à revoir avant d'être accepté définitivement. EVOLIS 23 présentera les dossiers de subvention nécessaires.

Commission fleurissement : il sera réalisé la suppression des plantes en bacs petit à petit car trop demandeur en arrosage. Une cuve de récupération d'eau sera installée pour récupérer les eaux des gouttières de la cantine afin d'être moins tributaire du réseau pour les arrosages. Des aménagements seront réalisés autour de la stèle du 19 mars, ainsi qu'autour du buste de Claude Monet.

Avancée sur la réouverture du restaurant « les artistes du Confluent » :

Jean-Claude DUGENEST présente les candidatures reçues en mairie. Le conseil municipal retient plusieurs candidatures. Un mail leur sera envoyé pour leur proposer un rendez-vous afin d'effectuer la visite du local.

Etude des devis :

Le conseil municipal accepte un devis de l'entreprise MALINVAUD pour la mise en place des inscriptions sur la boulangerie et la boucherie ainsi que modification du panneau directionnel sur la place de l'église pour un montant de 2 629.20 €

Questions diverses :

- Le Maire informe le conseil municipal que le logement au-dessus de l'école est loué depuis le 1^{er} septembre 2020.
- Le conseil municipal confirme la vente de l'ancienne boucherie
- Le Maire informe le conseil municipal que les devis des travaux de réaménagement des installations d'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux dans l'entrée du bourg sont réévalués à la baisse.
- M Dominique PENOT est désigné correspondant tempête auprès d'ENEDIS
- Le maire propose qu'une formation soit donnée aux présidents d'association qui le désire pour l'utilisation du défibrilateur

La séance est levée à 23 h 4

Le Maire,
Jean-Louis LAVERDANT